

FLASH INFO CFDT CSE Fonctions Support et Finance des 11 et 12 mai 2021

Activités Sociales et Culturelles

CHÈQUES-VACANCES 2021 : La 1ère session est ouverte jusqu'au vendredi 28 mai 2021 inclus.

RENTREE SCOLAIRE 2021 : la rentrée scolaire 2021 évolue : Dans votre CSEE, la prestation rentrée scolaire est automatique pour vos enfants de 0 à 14 inclus.

Votre enfant à plus de 14 ans et est au collège ? Il suffira d'en faire la demande au CSEE. Votre enfant est au lycée, c'est désormais le CSEC qui délivrera l'aide à la rentrée scolaire. Rendez-vous sur le site pour plus d'information. Besoin d'aide ? Contactez vos élus CFDT.

(suite dans document)



Activités Sociales et Culturelles

CHÈQUES-VACANCES 2021 : La 1ère session est ouverte jusqu'au vendredi 28 mai 2021 inclus.
RENTREE SCOLAIRE 2021 : la rentrée scolaire 2021 évolue. Dans votre CSEE, la prestation rentrée scolaire est automatique pour vos enfants de 0 à 14 inclus. Votre enfant à plus de 14 ans et est au collège ? Il suffira d'en faire la demande au CSEE. Votre enfant est au lycée, c'est désormais le CSEC qui délivrera l'aide à la rentrée scolaire. Rendez-vous sur le site pour plus d'information. Besoin d'aide ? Contactez vos élus CFDT.

Information sur le projet de réaménagement de site d'Orange Village

En préalable, l'entreprise nous précise que la phase de réflexion a débuté dès 2017 sur la restructuration et le réaménagement des espaces de travail des équipes présentes (environ 5000 personnes) sur le site d'Orange Village. Pour ce fait, des travaux de sécurisation seront effectués sur ces bâtiments pour une durée de 2 ans. Pour mémoire, les équipes de GPS ont commencé en 2020 au 5ème étage du bâtiment "F". C'est pourquoi que nous étions au régime, ce sont ailleurs qu'en les réaffectant. Mécanisme envisagé pour les salariés de la Direction Ingénierie, le CHSCT de SO avait défini des travaux dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail avec la prise en compte de données d'activité et de recueil des besoins.

Nous nous séparons d'un bâtiment historique, sans doute pour des contraintes budgétaires. S'en suivra un grand âge de réaménagement successifs avec des zones temporaires qui seront aménagées à Orange Village pour une partie des salariés des bâtiments A à F. La finalité, sous couvert d'une RSE volontariste est de recueillir les occupants devant de fait une demande. Nous demandons une certaine vigilance sur le langage des réaménagements finis des équipes de la DI (vers le Bât. C au 7ème étage), Orange Avenue (Bât. C au 1er étage) et l'équipe de contrôle de gestion rattachée à la Supply Chain (vers le Bât. D au 1er étage).

Le bâtiment « F » d'Orange Village (environ 800 personnes, dont 240 salariés rattachés à l'ESF) sera au plus tard libéré en décembre 2022, le Bât D au début de ce bâtiment sera libéré en mars 2023.

La future localisation des salariés GPS est prévue au 5ème étage du bâtiment « C ». Le dossier ne précise pas les conditions de transfert, ni l'éventuel déplacement sur des zones temporaires qui permettraient d'être plus près, si les mêmes conditions de travail des salariés GPS.

Ce projet complexifié par cette addition de déplacements/véhiculements qui viennent impacter les salariés n'est pas sans conséquence : ne démissioner ni les risques de RPS liés à tout changement/bouvement dans un laps de temps court.

De plus, il faudra veiller à prendre en compte les problématiques et contraintes liées au coronavirus et aux confinements qui ne sont pas encore terminés. A cela s'ajoute une restructuration ou « Flex » non souhaitée mais en place en même temps qu'un double déplacement pour certaines équipes. Vu le fait que « Flex » est une chose, l'impact de « Village Flex » est une autre, et nous demandons une vigilance sur les conséquences de la généralisation de ce mode d'organisation.

Les conséquences de déplacement pour les salariés ayant des besoins spécifiques à leur activité et leurs métiers doivent également être prises en compte.

La gestion de la transition immobilière doit être traitée avec une vigilance accrue sur les moyens de transition qui devront remplacer les lieux existants situés au bâtiment F.

Pour la CFDT, de manière générale, l'agenda social sur ce dossier ne nous satisfait pas et la finalité ne nous convient pas. Nous demandons à l'entreprise de proposer des solutions qui ne soient pas uniquement guidées par des gains financiers mais qui soient surtout respectueuses des salariés, de leur bien-être, de l'amélioration de leurs conditions de travail.

Nous demandons l'inscription de ce projet dans le cadre de l'accord d'entreprise sur la méthodologie pour la conduite des grands projets immobiliers.

Documents

[FLASH INFO CFDT CSE Fonctions Support et Finance des 11 et 12 mai 2021](#)